

En 2009, près de 45 millions d'hectares de terres – l'équivalent de la superficie de la Suède – ont été achetés ou loués dans les pays en développement. Pour les investisseurs privés, l'accaparement des terres est devenu une source de nouveaux profits. Face à ces investissements étrangers massifs, protégés par des traités, les paysans peinent à faire valoir leurs droits à la terre et se retrouvent privés de leur principale source de revenu. Tour d'horizon d'un phénomène qui s'amplifie.

Dossier réalisé par
LA REVUE ALTERMONDES

Terres accaparées, paysans en danger

JEAN-DENIS CROLA
Oxfam France

Les paysans privés d'avenir

Au Nord – un peu – comme au Sud – surtout – les terres agricoles font de plus en plus l'objet de convoitises. Par millions d'hectares, ces terres sont accaparées par des investisseurs étrangers qui imposent leur loi, leur modèle et fragilisent encore davantage la petite paysannerie.

Le groupe Téréos, propriétaire de l'entreprise sucrière Béghin-Say, a récemment obtenu une concession de 100.000 hectares de terres au Mozambique pour une durée de 50 ans, bénéficiant de surcroît d'un accès facilité aux infrastructures d'électricité et de transport. 15.000 hectares sont aujourd'hui cultivés en canne à sucre, majoritairement exportée vers une raffinerie en Europe pour la production de sucre et d'éthanol, alors même que 38% de la population mozambicaine souffre de la faim. Les exemples de ce type sont malheureusement nombreux. En l'absence d'un cadre juridique contraignant sur les acquisitions de terres arables par des investisseurs privés dans les pays en développement, permettant de sécuriser les droits à la terre des populations locales, ce phénomène va mettre en péril les équilibres politiques et sociaux locaux ainsi que le développement économique des pays cibles de ces investissements.

Les motivations des investisseurs

Selon un récent rapport de la Banque mondiale, ce sont près de 45 millions d'hectares de terres arables – soit la superficie totale de la Suède – qui ont été acquis par des investisseurs privés en 2009. Ce qui représente dix fois les surfaces acquises les années précédentes. Le phénomène s'est accentué depuis la hausse brutale des prix alimentaires fin 2007. Des pays ne disposant pas de terres ou de ressources en eau en quantité suffisante, tels que l'Arabie Saoudite ou la Chine, cherchent désormais à acquérir des terres dans les pays en voie de développement afin de sécuriser leurs importations alimentaires et d'échapper ainsi aux importantes fluctuations de prix des marchés internationaux. Autre motif de taille à cette accélération : la production d'agrocarburants pour répondre aux objectifs de consommation que se sont fixés l'Union européenne ou les États-Unis et qui nécessite l'acquisition d'importantes superficies de terres et d'eau dans les pays du Sud.

Vulnérabilité des populations locales

Si les investissements dans le secteur agricole sont nécessaires aux pays en développement pour leur permettre de faire face au défi alimentaire, les investissements dans les terres sont, eux, particulièrement sensibles. Ils se révèlent souvent dangereux pour les communautés locales, qui n'ont pas d'accès sécurisé aux surfaces qu'elles cultivent et dont elles risquent de se faire exproprier. Les investisseurs recherchent en effet des terres fertiles et proches des facilités d'irrigation. Ils entrent ainsi directement en compétition avec les petits paysans pour l'utilisation des ressources naturelles, mais également de l'électricité, des transports et autres infrastructures nécessaires à la production. Par ailleurs, plutôt que d'utiliser les débouchés locaux et d'assurer la promotion d'une agriculture paysanne durable, les investisseurs étrangers privilégient les monocultures intensives vouées à l'exportation. L'utilisation de pesticides et d'engrais à forte dose contribue alors à

polluer terre et eau, dans des pays où les réglementations environnementales font bien souvent défaut. De ce fait, au lieu de soutenir le développement de l'agriculture locale, cette vague d'investissements dégrade encore davantage la sécurité alimentaire des pays hôtes dont les taux de malnutrition sont pourtant déjà très élevés. À titre d'exemple, 76% de la population de la République démocratique du Congo, l'un des principaux pays cibles des investisseurs, souffre de la faim. Ce phénomène provoque également un recul de l'agriculture paysanne avec de graves impacts sur l'emploi agricole et la conservation de certains modes de vie locaux. Ces conséquences, couplées au mépris des droits d'usage des terres des populations locales, menacent les équilibres sociaux et politiques. Les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les communautés indigènes, en sont les premières victimes.

En l'absence d'un cadre législatif contraignant au niveau mondial pour réguler les investissements dans les terres, la communauté internationale propose un certain nombre de mesures volontaires. En octobre dernier, le Comité de la sécurité alimentaire (voir

**« PRÈS DE 45 MILLIONS D'HECTARES
DE TERRES ARABLES ONT ÉTÉ ACQUIS PAR
DES INVESTISSEURS PRIVÉS EN 2009 »**

encadré) a réaffirmé la volonté d'établir d'ici un an des principes d'investissement responsable à l'attention des investisseurs, ainsi que des directives à l'attention des États, afin de sécuriser l'accès des populations locales aux terres. Ces décisions sont encourageantes mais, comme toute mesure volontaire, elles reposent sur l'adhésion des acteurs et leur engagement dans leur mise en œuvre, ce qui n'est malheureusement pas acquis.

Des traités bilatéraux biaisés

Les communautés spoliées n'ont à ce jour aucune possibilité de recours quand elles sont victimes de violations de leurs droits fondamentaux. Pire ! Les législations en matière d'environnement, de santé ou de sécurité du travail de leur pays sont entravées par la multiplication des traités bilatéraux qui offrent des droits aux investisseurs privés. Ils leur assurent notamment d'importantes compensations financières en cas d'expropriation et les protègent aussi contre toute mesure prise par le pays hôte qui menacerait leur rentabilité. La marge de manœuvre des pays en développement est donc considérablement réduite lorsqu'il s'agit de mettre en place des réformes agraires ou des mesures de protection des droits humains et environnementaux (par exemple l'interdiction d'un pesticide dangereux ou la hausse du salaire minimum). Car si les décisions prises menacent les profits des investisseurs privés, ces derniers sont en droit de porter plainte auprès du CIRDI (Centre international de règlement des différends liés à l'investissement), un mécanisme d'arbitrage international indépendant des cours de justice nationales. Or, la jurisprudence du CIRDI penche très nettement en faveur des entreprises transnationales qui peuvent de cette manière obtenir des compensations parfois exorbitantes. Les traités d'investissement n'imposent en revanche aucune contrainte aux investisseurs en matière de respect des droits humains et environnementaux. Ils ne donnent pas non plus le droit aux pays hôtes de porter plainte contre un investisseur qui ne respecterait pas ses engagements contractuels.

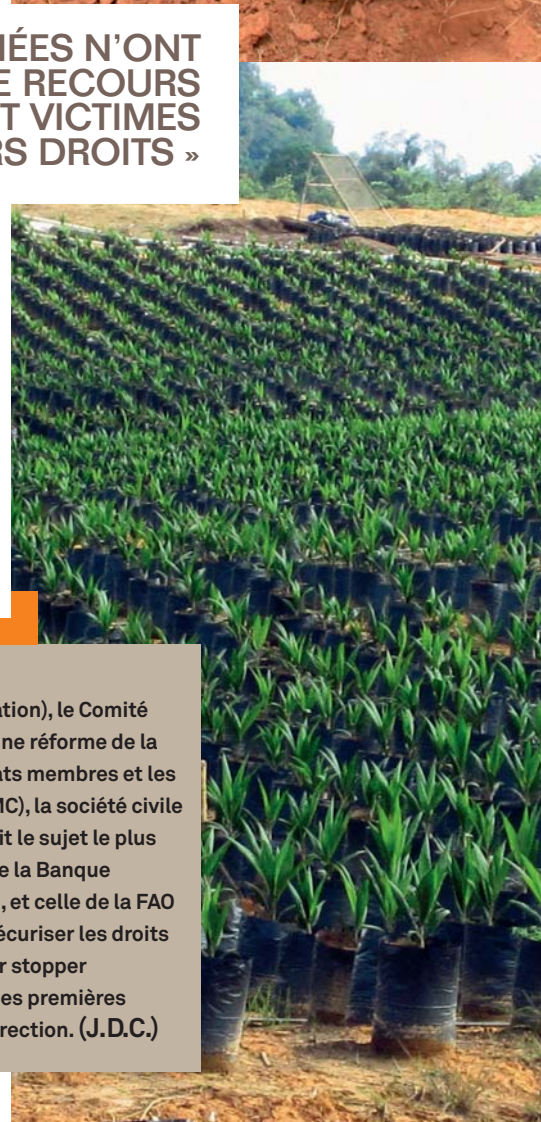
Face à l'ampleur du phénomène d'accaparement des terres et à la prééminence des intérêts des investisseurs privés sur les pays hôtes et leurs communautés locales, des solutions doivent

être trouvées et mises en place rapidement. La Commission européenne est en train de réviser la politique communautaire relative aux investissements des acteurs privés européens à l'étranger. C'est donc aujourd'hui qu'il faut faire pression au niveau européen afin que cette révision intègre les priorités de développement des pays les plus pauvres, notamment en matière sociale et environnementale, et garantisse des droits aux États hôtes et aux communautés locales. Les traités d'investissements ne devraient pas prévaloir sur les législations ou juridictions, qu'elles soient nationales, régionales ou internationales. La révision de ces traités pourrait également imposer aux acteurs privés le respect du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) qui consacre le droit des peuples à disposer librement de leurs ressources naturelles ainsi que le droit à l'alimentation.

« LES COMMUNAUTÉS SPOLIÉES N'ONT AUCUNE POSSIBILITÉ DE RECOURS QUAND ELLES SONT VICTIMES DE VIOLATIONS DE LEURS DROITS »

Les décisions du CSA

Organe technique de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation), le Comité de la sécurité alimentaire (CSA) est devenu, en 2009, le forum politique de référence pour une réforme de la gouvernance alimentaire mondiale. Du 11 au 16 octobre 2010, il a réuni, à Rome, les 192 États membres et les agences des Nations unies, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la société civile et le secteur privé, pour avancer dans la lutte contre la faim. L'accaparement des terres était le sujet le plus controversé de l'agenda. La déclaration finale est parvenue à réconcilier les propositions de la Banque mondiale sur des principes d'investissements responsables à l'attention des investisseurs, et celle de la FAO sur des directives à l'adresse des États, visant à améliorer la gouvernance du foncier et à sécuriser les droits des populations. On peut regretter que les États n'aient pas pris de mesures d'urgence pour stopper l'accaparement des terres et qu'ils n'aient pas trouvé d'accord sur un cadre contraignant. Ces premières annonces traduisent toutefois un engagement politique significatif qui va dans la bonne direction. (J.D.C.)





THIBAUT SIMONET
Frères Des Hommes

Des reconversions en trompe l'œil

Indonésie. L'expropriation des paysans par des multinationales est devenue un problème endémique. Face à la passivité du gouvernement, la société civile se mobilise. Entretien avec Iwan Nurdin, responsable des campagnes au sein de KPA, consortium pour la réforme agraire.

En quoi l'accaparement des terres menace-t-il la souveraineté alimentaire en Indonésie ?

Iwan Nurdin, KPA¹ : De nombreuses firmes multinationales choisissent l'Indonésie pour investir, notamment dans la culture du palmier à huile. Le plus souvent, elles acquièrent de vastes étendues de terres en expropriant des paysans. La plupart des investisseurs ne se soucient absolument pas des gens qui vivent sur ces terres : ils veulent uniquement accroître la surface de leurs plantations. Par exemple, Wilmar International, une entreprise agroalimentaire spécialisée dans la production d'huile de palme, possède déjà 500.000 hectares de plantations en Indonésie et souhaite une expansion rapide pour atteindre le million d'hectares. Dans l'Ouest de l'île de Bornéo, cette compagnie est entrée en conflit avec les communautés locales qu'elle comptait exproprier pour agrandir ses plantations. C'est le schéma classique.

Comment réagit le gouvernement indonésien face à cette situation ?

Le gouvernement indonésien ne lutte pas activement contre ces exactions voire même il en engendre de nouvelles quand il se décide à agir. En août 2010, le ministère de l'Agriculture a ainsi

lancé un programme pour la souveraineté alimentaire, le MIFEE, axé sur le développement de zones de production agricole (canne à sucre, maïs, riz...). Les terres vouées à la reconversion sont souvent présentées comme des surfaces abandonnées alors qu'en réalité il s'agit de zones forestières sur lesquelles vivent des Indigènes. Et là encore, le risque d'expropriation au profit des grandes firmes demeure. Sinar Mas et Wilmar International, deux entreprises qui produisent de l'huile de palme, ont déjà commencé à travailler sur des terres couvertes par ce programme.

Quelles sont les conséquences pour les paysans ?

Les paysans n'ont plus de terre à cultiver. Ils manquent de ressources et n'envoient plus leurs enfants à l'école. Il arrive même que les sépultures des défunts et les arbres rituels soient ravagés par les pelleteuses des compagnies. C'est toute l'organisation socioculturelle qui est affectée. Les violences sont également nombreuses. Dans le village de Magahaja, sur l'île de Sumatra, des maisons et des abris de champ ont été brûlés par les milices armées des compagnies.

Comment la société civile se mobilise-t-elle ?

Des communautés villageoises se sont regroupées et occupent les terres pour lesquelles elles estiment qu'il y a un litige. Elles arrivent ainsi à freiner certaines firmes, comme ce fut le cas en juin 2010, dans le conflit qui a opposé la compagnie PT. Agro Enervia Indonesia à la population de Kecamatan Bonobugu, dans l'archipel des Célèbes. La compagnie, qui possédait déjà 10.000 hectares, avait annoncé un plan d'accroissement de 25.000 hectares pour la production de maïs et de manioc. Or, dans la réalité, elle n'a développé que des plantations de palmiers à huile destinées à la fabrication d'agrocarburants. Les populations ont alors protesté auprès du gouvernement de la province jusqu'à ce que le groupe cesse ses activités². Au niveau national, on observe également de nombreuses actions de plaidoyer et des défilés de paysans à Jakarta. Le 24 septembre, plusieurs milliers de paysans ont ainsi protesté contre le MIFEE devant le palais présidentiel.

1/ KPA réunit 273 organisations de paysans, de pêcheurs et d'indigènes ainsi que des ONG (www.kpa.or.id). 2/ Les communautés locales se tournent aussi vers des organisations comme l'Aman (Organisation nationale des peuples indigènes) pour protester contre les injustices du MIFEE.

ISABELLE DOS REIS
Via Campesina, MozambiqueDe quel
développement
parle-t-on ?

Mozambique. Début septembre, la hausse du prix du pain de 25% et celle du prix de l'essence ont entraîné de violentes émeutes. La conséquence d'un système économique mondial qui relègue les produits alimentaires au rang de simples marchandises, soumises à spéculation.

Début septembre, le Mozambique, un pays pourtant peu connu en Belgique, a fait la une des journaux. Ancienne colonie portugaise, ce pays d'Afrique australe, considéré comme un « bon élève » par les organismes financiers internationaux, où la vie semblait se dérouler sans accroc, a été le théâtre de violentes émeutes qui ont secoué les quartiers pauvres de Maputo, sa capitale. En cause : les hausses simultanées du prix du pain, des carburants, de l'eau potable et de l'énergie électrique. Autant de biens et services de base dans un pays où le revenu moyen par foyer ne dépasse souvent pas les 60 euros par mois.

Engranger les devises

Bien que le Mozambique ne soit pas un grand producteur de blé, le pain y est devenu un aliment de base pour des millions de familles, principalement urbaines. La hausse du prix du blé est attribuée à la pénurie générée sur les marchés mondiaux par la baisse des exportations russes, suite aux grands incendies de cet été. Car, dans un monde où tout est potentiellement « marchandise », des produits alimentaires, tels que le blé, sont dorénavant cotés en bourse et leur prix fluctue en fonction de l'offre et de la demande.

Or, le Mozambique, ravagé par une guerre civile qui a duré de 1976 à 1992, dépend encore largement des importations pour alimenter sa population. Le mouvement paysan mozambicain n'a donc cessé de revendiquer un plus grand investissement de l'État dans l'agriculture paysanne – plus de 70% de la population vit en zones rurales – et concrètement : l'accès aux ressources naturelles, l'accès au crédit, la construction de routes, le développement de marchés locaux et de réseaux de commercialisation... Mais il est assez clair pour qui observe de près les politiques gouvernementales, que ce qui compte aujourd'hui c'est d'attirer les investisseurs étrangers et d'engranger des devises. À l'agriculture paysanne vue comme rétrograde, l'on oppose l'agriculture « entrepreneuriale », celle qui va permettre au pays de « se développer ».



© David Gough / IRIN 2008

Mêmes causes, mêmes effets

Ce qui s'est passé en septembre n'a, en fait, rien d'une surprise. En 2008, le pays avait déjà été frappé, pour les mêmes raisons, par des émeutes de la faim. Le gouvernement mozambicain n'avait alors pris aucune mesure sur le long terme permettant de parer aux fluctuations des prix. Il convient toutefois de rappeler que le Mozambique n'est pas réellement souverain quant à l'élaboration de ses politiques nationales : en plus des financements obtenus des organismes financiers multilatéraux, dont on connaît les conditionnalités qu'ils imposent, le pays dépend à 60% pour son budget national de financements octroyés par dix-neuf pays donateurs, qui eux aussi ont leurs propres intérêts à défendre...

Fin 2007, le Mozambique a été le premier pays de la SADC¹ à signer avec l'Union européenne des accords de partenariat économique. Les conséquences s'en font aujourd'hui sentir. Le Mozambique est vu comme un pays disposant de millions d'hectares de terres arables et fertiles non exploitées, un véritable Eldorado pour les investisseurs étrangers, européens surtout, ceux que l'on appelle les « accapareurs de terre ». Non que la loi

« **IL EST SI FACILE D'ABUSER LES COMMUNAUTÉS EN LEUR FAISANT MIROITER MONTS ET MERVEILLES !** »

foncière soit mauvaise mais il est si facile d'abuser les communautés en leur faisant miroiter monts et merveilles ! De nombreuses entreprises européennes investissent au Mozambique dans la production d'agrocarburants (jatropha, sorgho doux, canne à sucre), dont l'exportation se fait à coût réduit en raison des accords signés en 2007. Le plus souvent, il ne s'agit pas de plantations mais de « sous-traitance » auprès de petits producteurs qui abandonnent peu à peu les cultures alimentaires au profit de ces cultures de rente. La souveraineté alimentaire, tant des familles que du pays, devient ainsi un horizon inaccessible. C'est pourquoi, à ceux qui considèrent que critiquer cette agriculture de rente à grande échelle c'est « être contre le développement », les paysans mozambicains répondent : le développement oui, mais pour qui ?² Telle est la question.

1/ La Communauté de développement de l'Afrique australe (South African Development Community – SADC) est un espace d'intégration régionale.

2/ L'Union nationale des paysans du Mozambique (UNAC) a produit un document de position suite aux émeutes des 1^{er} et 2 septembre 2010 (www.viacampesina.org/fr).



Propos recueillis par
MARTINE HERVET
Agronomes, Vétérinaires
Sans Frontières (AVSF)

« L'insécurité augmente dangereusement »

Guatemala. Face à l'augmentation de l'accaparement des terres, les communautés indigènes de Chisec et Raxruha s'organisent pour défendre leurs droits collectifs. Entretien avec Ernesto Tzi, directeur de l'ONG SANK.

Le Guatemala est-il, lui aussi, touché par le phénomène d'accaparement ?

Ernesto Tzi : Oui. L'accaparement des terres est devenu un grave problème ici. Dans le nord-est du pays, là où nous intervenons, s'installent des grandes entreprises de palmiers à huile. À cause des terres plantées en palmiers, et donc indisponibles pour l'agriculture paysanne, des produits tels que le maïs, le haricot, les tubercules se raréfient, ce qui engendre une augmentation de leur prix et donc du panier moyen de la ménagère. En outre, les familles paysannes, de plus en plus nombreuses à perdre leurs terres, reviennent travailler dans les grandes exploitations – les fincas – où elles vivent dans des conditions précaires, réduites quasiment à l'esclavage.

Quelles sont les conséquences plus largement pour la population ?

Cette situation crée globalement un climat de violence qui se traduit par une augmentation du nombre de conflits. Les paysans qui ont perdu leurs terres viennent occuper celles des communautés indiennes voisines, engendrant à leur tour de nouveaux conflits. On observe aussi une recrudescence des vols et agressions (certaines à mains armées), souvent motivées par la nécessité de se nourrir. De forts conflits sociaux sont donc à prévoir dans l'avenir. Sur la municipalité de Chisec, là où nous intervenons, l'accaparement des terres est moindre. En revanche, dans celles de Raxruha et de Sayaxche, les entreprises ont déjà conquis 30% des terres. Expulsées, de nombreuses familles paysannes migrent vers les zones urbaines. Et une partie de cette population a tendance à opter pour des activités illicites telles que le narcotrafic. Les autorités locales n'arrivent plus à contrôler la vie en commun de la population, cela leur échappe à cause de la grande quantité de nouveaux arrivants. L'insécurité augmente dangereusement.

Quelles mobilisations du gouvernement et de la société civile ?

L'État guatémaltèque promeut uniquement des logiques individuelles et économiques. À travers le Fonds des Terres (Fontierras), un organisme national chargé de faciliter l'accès à la terre des paysans, le gouvernement pousse au démantèlement des communautés et à la propriété privée individuelle. Rien n'est prévu pour reconnaître les formes d'organisation et d'administration des communautés indiennes qui, pourtant, ont fait leurs preuves. À Chisec, des propositions locales sont formulées. En bloquant l'avancée des entreprises de palmiers à huile, elles vont à l'encontre de celles du gouvernement. Grâce à des rencontres avec des populations affectées par l'avancée des plantations de palmiers et grâce à de fortes campagnes de diffusion de l'information au niveau local – un travail de fourni de communauté en communauté –, les ventes de terres ont diminué. Une victoire qui a conduit les entreprises de palmiers à revoir leurs stratégies. Elles ont réussi à convaincre le gouvernement de financer leur expansion sur des terres louées aux paysans (programme de subventions et de prêts orchestré par des organismes de l'État). C'est donc encore une fois aux organisations locales de chercher des réponses à ces nouvelles attaques... Mais l'espoir demeure.

alternatives sud

Pressions sur les terres Devenir des agricultures paysannes

Points de vue du Sud



CentreTricontinental

Alternatives Sud

Découvrez le numéro de la revue Alternatives Sud (2010) consacrée à la problématique du devenir des agricultures paysannes dans un contexte de pressions accrues sur les terres.

www.cetri.be



Farmlandgrab.org

Site Web trilingue développé par l'ONG Grain consacré entièrement au phénomène des accaparements de terres et à leurs conséquences.

www.farmlandgrab.org



Altermondes

Découvrez Altermondes, la revue trimestrielle française de la solidarité internationale.

www.altermondes.org